

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUBORDONNÉE SUR LES LISTES
ÉLECTORALES
POUR LES ELECTEURS SUR DEMANDE
SCRUTIN DU JEUDI 09 MARS 2023**

Cette demande concerne les personnels dont l'inscription sur les listes électorales **est subordonnée à une demande** de leur part effectuée cinq jours francs avant la date du scrutin **au plus tard soit le 03 mars 2023**.

CONSEIL DE COMPOSANTE CONCERNÉ (cocher la case concernée) :

- IAE
- UFR DE
- UFR LSH
- UFR SHE
- UFR ST

Collège ou circonscription électoral (e) (secteur) à préciser :

JE SOUSSIGNÉ(E),

NOM-Prénom : **Date de naissance :**

Statut : Grade/Corps/Type de contrat (le cas échéant) :

Nombre d'heures d'enseignements effectués dans l'année :

Composante de rattachement :

Service de rattachement :

Section CNU :

Unité de rattachement :

Site concerné :

Titulaire du diplôme, le cas échéant : *Fournir obligatoirement la copie du diplôme en justificatif*

- Habilitation à Diriger des Recherches ou Doctorat d'Etat
- Doctorat (autre que d'université ou d'exercice / doctorat de troisième cycle)
- Aucun des diplômes mentionnés ci-dessus

demande à être inscrit (e) sur les listes électorales

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à le

Signature du demandeur (obligatoire) :

IMPORTANT :

Cet imprimé, dûment complété et signé, doit être adressé au plus tard le 03 mars 2023 par courriel à l'adresse elections@univ-reunion.fr ou, au plus tard à 16h00 (heure de La Réunion), par dépôt direct auprès de la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles contre un accusé de réception à l'adresse Direction des affaires Juridiques et Institutionnelles, Bât. B - Niveau -1 - Campus universitaire du Moufia - 15 avenue René Cassin - CS 92003- 97744 Saint-Denis Cédex 9.

CADRE RESERVÉ A L'ADMINISTRATION :

Date et heure de réception de la demande :

à : h

VISA DAJI

Transmis à la DRH-Enseignant le :

Transmis à la DRH-BIATSS le :